

COMMUNE DE



Délibération N° 7/2018
Séance du 9 mai 2018

Délibération relative à la formation du bureau du Conseil municipal 2018 - 2019

Le Conseil municipal de la commune de Puplinge a élu, pour la période administrative s'étendant du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019, les membres suivants pour former son bureau :

Par acclamation,

Président : Monsieur Didier Nicole

Par acclamation,

Vice-Président : Monsieur Thomas HUNZIKER

Par acclamation,

Secrétaire : Monsieur Patrick ARTER *

Par acclamation,

Vice-Secrétaire : Monsieur Lucas Luisoni

* Cette personne n'a qu'une voix consultative, car elle fait partie de l'administration communale.

Puplinge, le 9 mai 2018